



Assemblée générale

Distr. générale
28 mars 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Points 139 et 140 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2023

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2023

Titre VIII

Services communs d'appui

Chapitre 29

Administration (Nairobi)

Programme 25

Services de gestion et d'appui

Table des matières

	<i>Page</i>
A. Projet de budget-programme pour 2023 et exécution du programme en 2020**	3
Orientations générales	3
Programme de travail	7
Sous-programme 1. Planification des programmes, finances et budget	7
Sous-programme 2. Gestion des ressources humaines	11
Sous-programme 3. Services d'appui	15
Sous-programme 4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	20

* [A/75/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023***	25
	Vue d'ensemble	25
	Programme de travail	32
	Sous-programme 1. Planification des programmes, finances et budget	32
	Sous-programme 2. Gestion des ressources humaines	33
	Sous-programme 3. Services d'appui	35
	Sous-programme 4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	36
	Annexes	
I.	Organigramme et répartition des postes pour 2023	38
II.	État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle	39

A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 29G.1 L'Office des Nations Unies à Nairobi a été créé par le Secrétaire général le 1^{er} janvier 1996 pour assurer les fonctions dont s'acquittaient auparavant l'Unité centrale chargée des services communs à Nairobi et les divisions de l'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Dans sa résolution [53/242](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de renforcer l'Office et encouragé son Directeur général à prendre des dispositions pour en accroître le niveau d'utilisation. L'objectif était de renforcer la présence des Nations Unies à Nairobi et de réaliser des économies d'échelle. L'Office fournit, en vertu d'un mémorandum d'accord et de divers accords de services, une gamme complète de services administratifs et d'autres services d'appui au PNUE et à ONU-Habitat. Il administre également les services communs assurés à plus d'une soixantaine de bureaux rattachés aux organismes, fonds et de programmes des Nations Unies opérant au Kenya ou à partir de ce pays et gère les services fournis au système mondial des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Au Kenya, l'Office est le prestataire de services désigné par le Secrétariat.

Stratégie et facteurs externes pour 2023

- 29G.2 L'Office des Nations Unies à Nairobi est le principal prestataire de services communs pour plus d'une soixantaine de bureaux rattachés aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies opérant au Kenya ou à partir de ce pays, qui constituent l'Équipe de gestion des services communs. On compte parmi ces entités les missions politiques spéciales et les opérations d'appui au maintien de la paix implantées au Kenya.
- 29G.3 L'Office fournit des services d'administration concernant les ressources humaines, les états de paie et les finances au personnel recruté sur le plan international de 131 bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ainsi qu'aux bureaux du PNUE et d'ONU-Habitat disséminés dans le monde entier. De plus, en sa qualité de prestataire de services régionaux, il facilite les voyages à l'étranger, le recrutement de consultants et les services d'achat pour les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en Afrique. En 2023, il continuera de collaborer étroitement avec le Département de l'appui opérationnel et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents afin d'élargir encore son offre de services d'appui.
- 29G.4 Pour 2023, l'Office reste déterminé à maintenir des niveaux de prestation optimaux. Il continuera de faciliter la réforme du système des Nations Unies pour le développement. À cette fin, il assurera des services administratifs au système mondial des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et mettra en œuvre la stratégie 2.0 relative aux activités d'appui et les initiatives concernant les services de soutien communs et le partage des locaux. Les grands projets d'infrastructure resteront également en tête des priorités du programme.
- 29G.5 En 2023, l'Office continuera d'accroître son niveau d'utilisation grâce à des partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Il fera preuve de souplesse opérationnelle et s'adaptera à la situation laissée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et encouragera et aidera ses clients à faire de même. Il tirera mieux parti de la superficie (575 000 mètres carrés) du complexe de Gigiri, notamment en utilisant davantage les espaces extérieurs et les espaces de réunion qui y ont été créés. Afin d'accroître l'efficacité et l'efficacéité de ses services, il continuera de renforcer ses systèmes de gestion financière et de contrôle interne ainsi que son dispositif de gestion des risques, et il mettra à profit les meilleures pratiques, éliminera les chevauchements d'activité, créera des synergies et favorisera

la cohérence en vue d'élargir sa gamme de services. Il maintiendra l'appui qu'il apporte à ses clients dans le cadre du dispositif de gouvernance interinstitutions, s'attachera à élargir sa clientèle et renforcera ses partenariats dans la région. Il continuera également de fournir un soutien médical et logistique aux entités du système des Nations Unies présentes dans la région. Nairobi restera en effet la principale destination régionale pour les évacuations sanitaires, et le centre de traitement des Nations Unies continuera d'offrir des soins au personnel des Nations Unies et à d'autres patients.

- 29G.6 L'Office continuera d'approfondir sa coopération avec les autorités du pays hôte de façon à mieux exécuter son mandat et à mieux servir ses clients. Il se dotera aussi d'une stratégie de communication facilitant les retours d'information des clients actuels et potentiels, qui l'aidera à affiner encore ses services.
- 29G.7 Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre aux besoins des États Membres, on continue de tirer parti de manière systématique, dans le projet de plan-programme pour 2023, des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie de COVID-19. Parmi les exemples d'enseignements et de bonnes pratiques, citons la mise en place de procédures et d'un dispositif de continuité des opérations permettant de veiller à ce que tous les services aux clients puissent être assurés à distance, la prestation, à la demande des États Membres, de services d'interprétation simultanée à distance à l'appui des réunions hybrides et virtuelles, la tenue à jour de protocoles relatifs aux réunions en présentiel, l'établissement de systèmes de suivi de l'évolution de la pandémie et de protocoles de prise de décision, et la création de mécanismes de soutien psychosocial permettant de venir en aide au personnel souffrant d'un sentiment d'isolement et de difficultés personnelles du fait de la pandémie. Il est cependant supposé que les conditions opérationnelles se sont améliorées et que les activités prescrites pourront être menées à bien selon les modalités en vigueur par le passé. Toute modification apportée aux produits prévus sera conforme aux objectifs, aux stratégies et aux mandats et il en sera rendu dans la partie consacrée à l'exécution du programme.
- 29G.8 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, l'Office continuera de collaborer avec les organismes des Nations Unies opérant à Nairobi, notamment par l'intermédiaire de la structure de gouvernance des services communs. Il encouragera ainsi le partage des locaux et la mise en commun des activités d'appui et des services de soutien.
- 29G.9 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2023 :
- a) les autres organismes des Nations Unies sis à Nairobi demeurent disposés à participer aux activités en cours, aux côtés du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ;
 - b) le montant des ressources extrabudgétaires allouées aux bureaux clients reste suffisant pour que l'Office puisse planifier et mener ses activités.
- 29G.10 L'Office prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Il s'efforcera de maintenir la parité femmes-hommes dans ses effectifs et de continuer à promouvoir la stratégie du Secrétaire général sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies en tenant les responsables des postes à pourvoir et les partenaires ressources humaines des entités clientes informés de l'effet des décisions de recrutement. Il continuera de sensibiliser les bureaux clients à cette stratégie en leur expliquant comment tenir systématiquement compte de la parité des sexes tout au long de la procédure de recrutement.
- 29G.11 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, l'Office veillera à ce que les questions liées au handicap soient prises en considération dans le cadre des travaux de remise en état et de modernisation. Il s'emploiera également à renforcer une culture organisationnelle inclusive qui soit favorable aux membres du personnel qui sont en situation de handicap ou ont des personnes à charge en situation de handicap. Il proposera régulièrement des formations sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, organisera des activités de sensibilisation et expliquera clairement les avantages et prestations auxquels peuvent prétendre ces personnes. Ces

activités iront dans le sens d'une culture de l'inclusion propre à encourager les membres du personnel en situation de handicap ou ayant des personnes à charge en situation de handicap à faire valoir leurs droits et à faire connaître leurs besoins. Elles seront menées en étroite consultation et avec la participation active des personnes en situation de handicap et des organisations qui les représentent, par l'intermédiaire du dispositif de gouvernance des services communs.

Exécution du programme en 2021

Conséquences de la pandémie

- 29G.12 La poursuite de la pandémie en 2021 a eu des conséquences sur l'exécution des mandats ; en particulier, il a fallu assurer la continuité des activités en fournissant des services à distance aux clients et en facilitant la tenue de réunions virtuelles et hybrides dans le cadre de tous les sous-programmes, et en élargissant encore l'offre d'apprentissage en ligne dans le cadre du sous-programme 3. En outre, afin de venir en aide aux entités clientes et aux États Membres sur les questions liées à la pandémie, dans le cadre du sous-programme 2, l'Office a administré et facilité le programme de vaccination du personnel des Nations Unies et offert des services de soutien psychosocial pour remédier aux effets de l'isolement et aux difficultés personnelles provoqués par la pandémie.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 29G.13 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

52/12 A et B	Rénover l'Organisation des Nations Unies : un programme de réformes	75/233	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
53/242	Rapport du Secrétaire général sur l'environnement et les établissements humains	76/245	Questions relatives au projet de budget- programme pour 2022

Sous-programme 1 Planification des programmes, finances et budget

Résolutions de l'Assemblée générale

41/213	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies	76/236 76/246	Planification des programmes Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2022
42/211	Application de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale		

Sous-programme 2 Gestion des ressources humaines

Résolutions de l'Assemblée générale

58/144	Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies	72/255 73/276	Régime commun des Nations Unies Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
63/271	Modifications apportées au Statut du personnel	73/281	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies
72/254	Gestion des ressources humaines		

Sous-programme 3 Services d'appui

Résolutions de l'Assemblée générale

58/263	Rapport du Corps commun d'inspection sur les activités productrices de recettes dans le système des Nations Unies	58/277	Rapport du Corps commun d'inspection sur l'audit de gestion des pratiques de l'Organisation et des fonds et programmes des Nations Unies en matière d'externalisation
58/272	Sujets particuliers relatifs au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 (section I : stratégie en matière de technologies de l'information et des communications)	62/269	Réforme des achats
		69/273	Achats
58/276	Pratiques en matière d'externalisation		

Sous-programme 4 Aspects opérationnels de l'informatique et des communications

Résolutions de l'Assemblée générale

57/304	Stratégie en matière de technologies de l'information et des communications	63/269	Informatique et télématique, continuité des opérations et reprise après sinistre : arrangements concernant le centre informatique secondaire du Siège
63/262	Technologies de l'information et des communications ; progiciel de gestion intégré ; sécurité, reprise après sinistre et continuité des opérations		

Produits

29G.14 On trouvera dans le tableau 29G.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 29G.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	3	8	3	7
Réunions ou séances :				
1. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	4	1	3
2. Séances du Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
3. Séances de la Cinquième Commission	1	3	1	3

Activités d'évaluation

29G.15 L'évaluation de la gestion de la continuité des opérations dans les entités des Nations Unies qui a été menée à bien en 2021 par le Corps commun d'inspection a orienté l'établissement du plan-programme pour 2023.

29G.16 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements de l'évaluation mentionnée plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2023. Par exemple, l'Office renforcera

encore son appui aux services et processus de ses entités clientes par l'intermédiaire de ses services d'assistance à distance et en ligne.

Programme de travail

Sous-programme 1

Planification des programmes, finances et budget

Objectif

- 29G.17 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de permettre aux bureaux clients de bien gérer leurs ressources financières et de rendre compte de cette gestion.

Stratégie

- 29G.18 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du programme, l'Office :
- a) assurera la gestion financière et le contrôle interne du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires du programme et des clients ;
 - b) rationalisera les procédures financières et les flux de travail des bureaux clients et veillera au strict respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, notamment en mettant bien en évidence la gestion des ressources dans l'Organisation et en fournissant aux entités clientes des assurances à ce propos au moyen de tableaux de bord financiers améliorés ;
 - c) tiendra les comptes des clients, améliorera l'intégrité financière des données, établira des états financiers conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS), concourra aux audits internes et externes, établira dans les délais des rapports financiers exacts destinés aux donateurs et gèrera les accords de financement avec les partenaires de réalisation ;
 - d) aidera les bureaux clients à mettre en œuvre le dispositif amélioré de délégation des pouvoirs ;
 - e) aidera les bureaux clients à intégrer les principes de la gestion axée sur les résultats dans leurs activités.
- 29G.19 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) efficacité opérationnelle et meilleure gestion des fonds des donateurs, grâce au renforcement de la transparence et de l'application du principe de responsabilité, conformément au dispositif amélioré de délégation des pouvoirs ;
 - b) émission par le Comité des commissaires aux comptes d'une opinion sans réserve sur les états financiers du PNUE et d'ONU-Habitat ;
 - c) amélioration des informations fournies aux États Membres concernant l'effet de leurs contributions sur l'exécution du programme et des projets des entités clientes.

Exécution du programme en 2021

Amélioration de la communication et de la transparence grâce à des tableaux de bord destinés aux clients et à l'Administration

- 29G.20 Depuis 2019, l'Office utilise des tableaux de bord de gestion pour aider ses clients et surveiller la qualité des services assurés dans le cadre des contrôles internes, afin de tenir l'Administration informée des problèmes qui surviennent et de suivre les progrès accomplis quant aux services reçus

par les clients. Afin de répondre aux attentes d'une clientèle croissante, il fallait faire en sorte que les divers services offerts dans le cadre du sous-programme restent adaptés aux besoins des clients et que le sous-programme puisse proposer des solutions innovantes propres à répondre à des attentes de plus en plus importantes. Il s'est agi, dans le cadre du sous-programme, d'améliorer les tableaux de bord et d'en élargir l'utilisation de façon à répondre aux besoins des clients en matière de suivi et d'information sur les progrès accomplis en ce qui concerne la gestion et de la clôture des subventions. Dans le prolongement de ces efforts, on a élargi l'utilisation des tableaux de bord pour que les clients aient des informations sur les services qu'ils reçoivent (y compris le temps de résolution et l'état du flux de travail), ce qui leur permet de relancer l'Office s'ils ne reçoivent pas les services demandés.

- 29G.21 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29G.2).

Tableau 29G.2

Mesure des résultats

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>
Tableaux de bord de gestion des subventions utilisés par l'Office dans le cadre du sous-programme à des fins de contrôle interne	Tableaux de bord de gestion des subventions utilisés par les clients pour suivre les progrès accomplis	Tableaux de bord de gestion permettant aux clients de contrôler la qualité des services reçus, comprenant notamment des indicateurs clés de performance et précisant l'état général de tous les services proposés

Résultats escomptés pour 2023

Résultat 1 : renforcement du suivi et de l'application du principe de responsabilité dans les accords conclus avec les partenaires d'exécution en vue d'une meilleure exécution des programmes

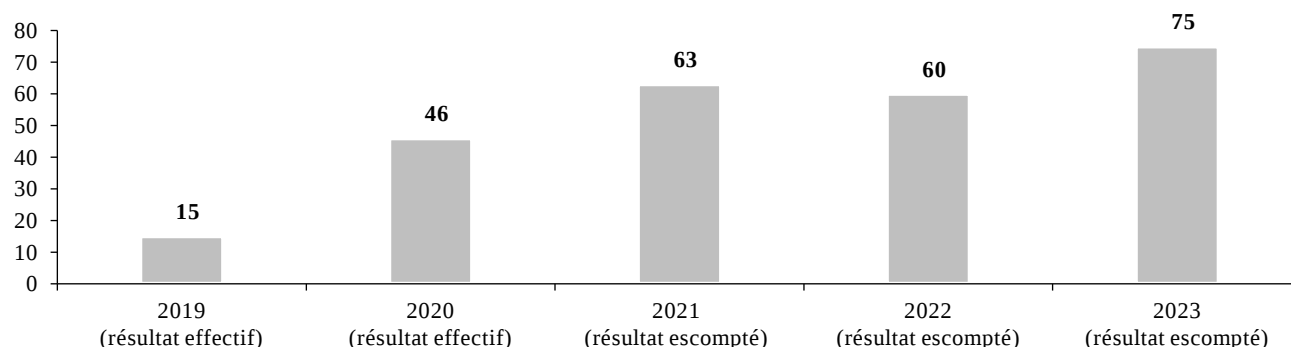
Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 29G.22 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la conclusion de 2 172 accords avec des partenaires de réalisation en 2021, ce qui a porté le pourcentage d'accords conclus à 63 % et permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 44 %.
- 29G.23 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.I).

Figure 29G.I

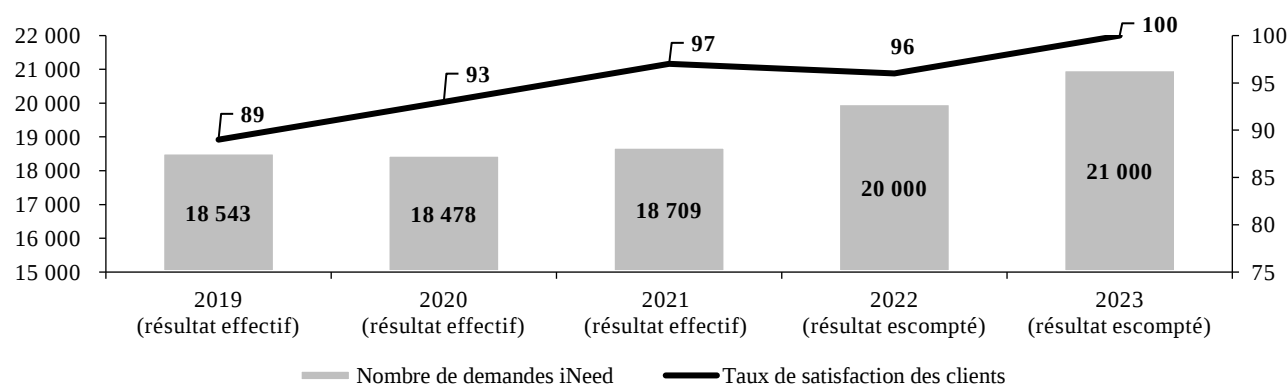
Mesure des résultats : accords de partenariat arrivés à expiration et financièrement clôturés

(En pourcentage)

**Résultat 2 : amélioration de la gestion de la relation client et des services proposés aux clients****Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 29G.24 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué au traitement de 18 709 demandes iNeed et à un taux de satisfaction des clients connexe égal à 97 %, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir un taux de satisfaction des clients égal à 95 %, établi par une enquête proposée à l'issue de chaque demande traitée.
- 29G.25 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.II).

Figure 29G.II

Mesure des résultats : nombre de demandes iNeed et pourcentage de clients satisfaits**Résultat 3 : Amélioration de l'expérience des clients grâce à une diminution du nombre de corrections des états de paie****Projet de budget-programme pour 2023**

- 29G.26 L'Office est l'un des principaux centres d'administration de la masse salariale du Secrétariat de l'ONU, puisqu'il gère les états de paie de plus de 3 800 personnes travaillant pour 15 entités réparties dans 171 lieux d'affectation et dans 158 pays. Le nombre de clients dont il doit administrer les états de paie continue d'augmenter à mesure qu'il appuie de nouvelles entités (le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, par exemple). Afin d'assurer l'efficacité des services assurés à cet égard,

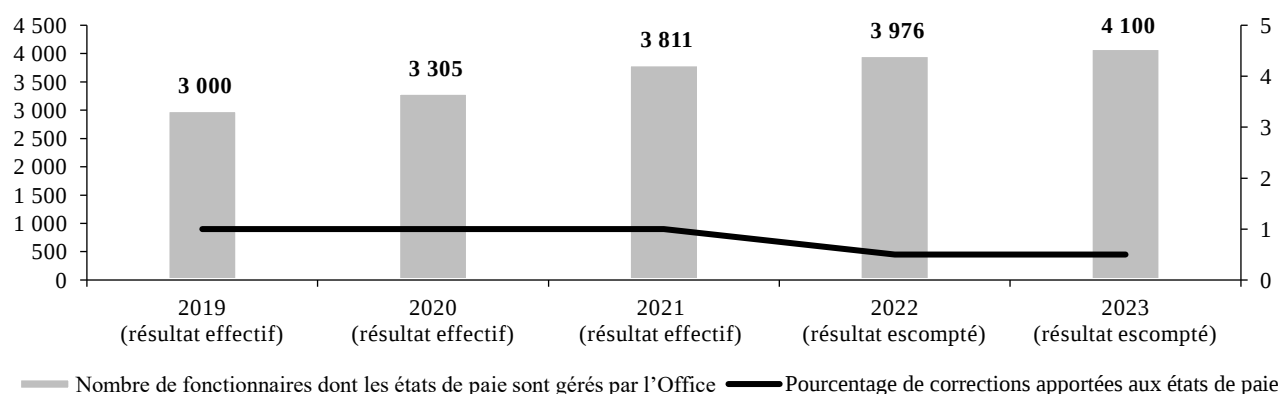
il est essentiel de réduire le nombre de corrections apportées aux états de paie. Les activités menées dans le cadre du sous-programme consistent à inclure dans le cycle de paie tous les membres du personnel disposant d'un contrat en cours de validité et à rectifier si nécessaire les états de paie en appliquant les mesures correctrices voulues afin que les intéressés puissent recevoir leur traitement, l'objectif étant de ramener la proportion de corrections à moins de 1 %.

Enseignements tirés et changements prévus

- 29G.27 Les enseignements tirés sont les suivants : il faut renforcer le mécanisme de contrôle interne et collaborer plus étroitement avec les responsables de la gestion des ressources humaines pour faire en sorte que les mesures correctrices voulues soient appliquées avant la date d'établissement des états de paie. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on veillera à ce que les demandes de renseignements concernant les états de paie puissent être faites dans le système iNeed de façon à améliorer encore le temps de réponse aux clients, à suivre et contrôler les opérations liées aux états de paie et à communiquer des données sur l'assistance apportée aux clients.
- 29G.28 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.III).

Figure 29G.III

Mesure des résultats : pourcentage de corrections apportées aux états de paie



Produits

- 29G.29 On trouvera dans le tableau 29G.3 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29G.3

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	20	34	20	30
1. Activités de formation sur des thématiques financières	20	34	20	30
Publications (nombre de publications)	2	2	2	2
2. Publications sur les volumes d'états financiers du PNUE et d'ONU-Habitat	2	2	2	2

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

D. Activités de communication

Plateformes numériques et contenus multimédias : bulletin trimestriel de la Section de la planification des programmes, des finances et du budget.

E. Activités d'appui

Administration : gestion financière, y compris gestion des risques et contrôle interne, élaboration et exécution des budgets et d'autres types de projets concernant les ressources ; gestion des postes (création, reconduction, suppression et financement) ; communication de l'information financière et comptabilité, y compris en ce qui concerne 1 400 rapports destinés aux donateurs ; gestion de la trésorerie et des recettes ; services de comptabilité, y compris recouvrement des coûts ; paiements, traitements et décaissements ; formulation de directives et de conseils sur toutes les questions financières ; gestion des demandes de remboursement au titre de l'assurance maladie après la cessation de service pour 443 membres du personnel et personnes à charge, et administration de 20 000 subventions.

Sous-programme 2 Gestion des ressources humaines

Objectif

- 29G.30 L'objectif auquel le sous-programme contribue consiste à attirer et retenir un personnel qualifié, diversifié, sachant s'adapter, en bonne santé et possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité et à en accompagner l'évolution.

Stratégie

- 29G.31 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du programme, l'Office :
- a) facilitera les recrutements pour le compte des clients et fera en sorte qu'ils se déroulent de manière équitable et que plusieurs candidates et candidats soient en lice ;
 - b) élaborera et perfectionnera, en collaboration avec le Siège de l'ONU et d'autres bureaux hors Siège, des outils et des procédures visant à rationaliser les recrutements et à aider les responsables des postes à pourvoir à évaluer les candidates et les candidats ;
 - c) poursuivra ses activités de communication stratégique pour susciter un plus grand intérêt parmi les femmes et parmi les candidats des pays sous-représentés, notamment en donnant aux responsables des postes à pourvoir et aux entités des conseils destinés à faciliter la sélection de candidats qualifiés appartenant à ces catégories ;
 - d) élaborera et mettra en œuvre des programmes de formation diversifiés propres à étoffer les aptitudes et les compétences des membres du personnel (programmes d'enseignement des langues, programmes de formation destinés au personnel de direction, coaching, mentorat et formations axées sur l'acquisition d'un savoir-faire particulier), notamment en proposant un vaste catalogue de formations à ses clients en collaborant avec d'autres entités des Nations Unies et des partenaires extérieurs dans le cadre de séances de formation organisées en commun ;
 - e) développera des plateformes de connaissances internes pour le compte des coordonnateurs chargés des questions relatives aux ressources humaines et des questions administratives, tant à Nairobi que dans les lieux d'affectation bénéficiant des services de l'Office, pour garantir la cohérence des services administratifs fournis aux membres du personnel ;
 - f) informera les membres du personnel des avantages et prestations auxquels ils ont droit et des formalités à accomplir pour les obtenir, au moyen de réunions d'information et de plateformes intranet ;

- g) mettra en œuvre un programme complet de santé et de bien-être axé sur la promotion de la santé mentale et du bien-être physique du personnel et sur la sensibilisation à ces questions, dans le cadre duquel des évaluations et des conseils seront proposés et qui tirera parti des cours en ligne et des ressources disponibles dans d'autres lieux d'affectation, notamment à New York, Vienne et Genève ;
- h) fournira, à partir de ses installations médicales prenant en charge les patients atteints de la COVID-19, un soutien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu d'affectation en fournissant des renforts médicaux à l'appui des évacuations sanitaires.

29G.32 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) le perfectionnement des connaissances et du savoir-faire des membres du personnel ;
- b) la prestation aux entités clientes de services normalisés dans des sites géographiquement dispersés ;
- c) l'amélioration de la capacité des entités clientes de s'adapter à l'évolution des exigences opérationnelles ;
- d) l'augmentation de la productivité du personnel.

Exécution du programme en 2021

Assurer la sécurité du personnel : le programme de vaccination contre la COVID-19

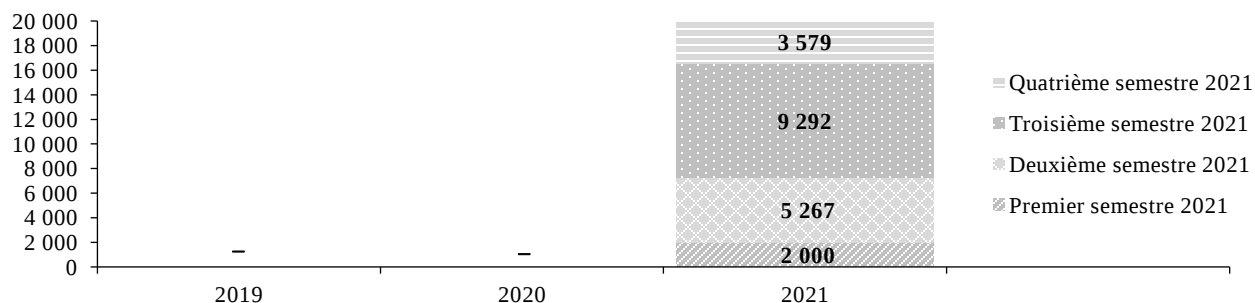
29G.33 Pour faire face à la pandémie mondiale de COVID-19, en mars 2021, après avoir reçu des vaccins autorisés par l'Organisation mondiale de la Santé, l'Office a lancé, dans le cadre du sous-programme, une vigoureuse campagne de vaccination à l'intention des entités des Nations Unies clientes présentes dans la région. Le sous-programme a démontré son efficacité en matière de prestation de services, puisqu'au cours de la phase initiale de l'opération, le personnel du Service médical commun à Nairobi a vacciné quotidiennement entre 60 et 384 personnes, soit une moyenne d'environ 175 personnes par jour. Au moment de la rédaction du présent rapport, le nombre moyen de personnes vaccinées depuis le début de l'opération s'établissait à 75 par jour. Lorsque le programme de vaccination a été ouvert également aux personnes à charge, on a fait preuve de souplesse en ouvrant le site de vaccination le samedi de façon à pouvoir vacciner le plus grand nombre de personnes possible. Au total, 21 500 doses de vaccin contre la COVID-19 ont été administrées par le Service médical commun entre mars et décembre 2021.

29G.34 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.IV).

Figure 29G.IV

Mesure des résultats : fonctionnaires et personnes à charge vaccinés à Nairobi en 2021

(Nombre de doses)



Résultats escomptés pour 2023

Résultat 1 : renforcement de l'efficacité institutionnelle grâce à l'amélioration de la procédure d'intégration

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 29G.35 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à renforcer l'efficacité institutionnelle grâce à la révision et à la refonte des règles générales relatives à l'intégration des nouveaux membres du personnel, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir un taux de satisfaction des clients vis-à-vis de la procédure d'intégration égal à 85 %. En effet, les enquêtes de satisfaction prévues n'ont pas été réalisées en 2020 en raison du changement d'orientation opéré pendant la pandémie de COVID-19, qui a notamment consisté à passer à une prestation de services à distance, à superviser le réaménagement des modalités de travail et à organiser des voyages pour le personnel alors que l'espace aérien était largement fermé.
- 29G.36 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29G.4).

Tableau 29G.4
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Détermination de la nécessité d'améliorer la procédure d'intégration des nouveaux membres du personnel et d'en renforcer l'efficacité. Mise en place d'un groupe de travail sur les innovations en matière de communication chargé de passer en revue la procédure, de dresser l'inventaire des problèmes et de faire des recommandations	Mise en œuvre des recommandations faites par le groupe de travail sur les innovations en matière de communication ; établissement d'indicateurs clés de performance pour 2021	Renforcement de l'efficacité institutionnelle grâce à la révision et à la refonte des règles générales relatives à l'intégration des nouveaux membres du personnel	Taux de satisfaction des clients vis-à-vis de la procédure d'intégration : 87 %	Taux de satisfaction des clients vis-à-vis de la procédure d'intégration : 90 %

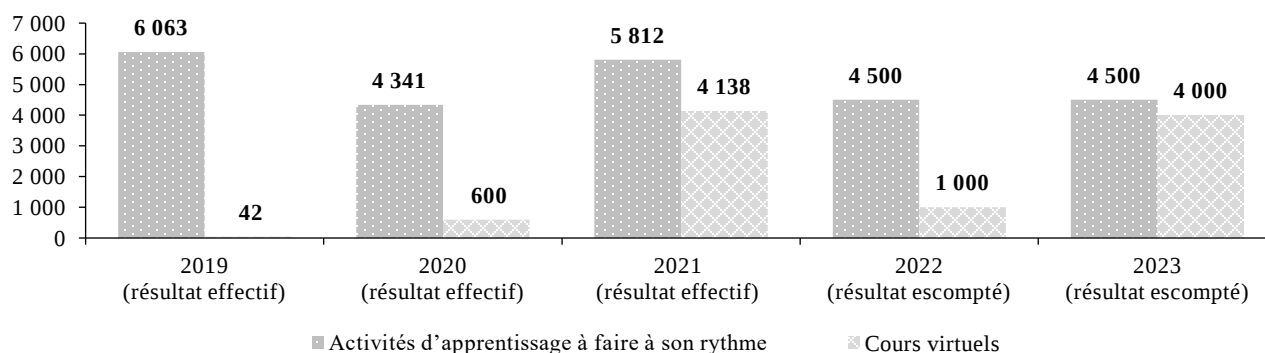
Résultat 2 : élargissement du portefeuille d'apprentissage en ligne aux clients mondiaux

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 29G.37 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à permettre à 5 812 personnes de participer à des activités d'apprentissage en ligne à leur propre rythme et à 4 138 cours virtuels, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 4 500 participants et 900 cours virtuels.
- 29G.38 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.V).

Figure 29G.V

Mesure des résultats : nombre annuel de participants aux activités d'apprentissage en ligne à faire à son rythme et aux cours virtuels



Résultat 3 : amélioration des services de gestion des ressources humaines pour une clientèle mondiale

Projet de budget-programme pour 2023

29G.39 Dans le cadre du sous-programme, l'Office a cessé d'être un prestataire de services local et sert désormais un nombre croissant de clients au Secrétariat de l'ONU et dans le système des Nations Unies. Ayant 13 entités sur sa liste de clients, dont le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, il a compté 1 400 nouveaux clients individuels rien qu'en 2021. Grâce à ses compétences spécialisées et à ses connaissances, il a continué de fournir des services à ses clients tout en leur proposant de nouvelles solutions sur mesure tenant compte de leurs besoins particuliers.

Enseignements tirés et changements prévus

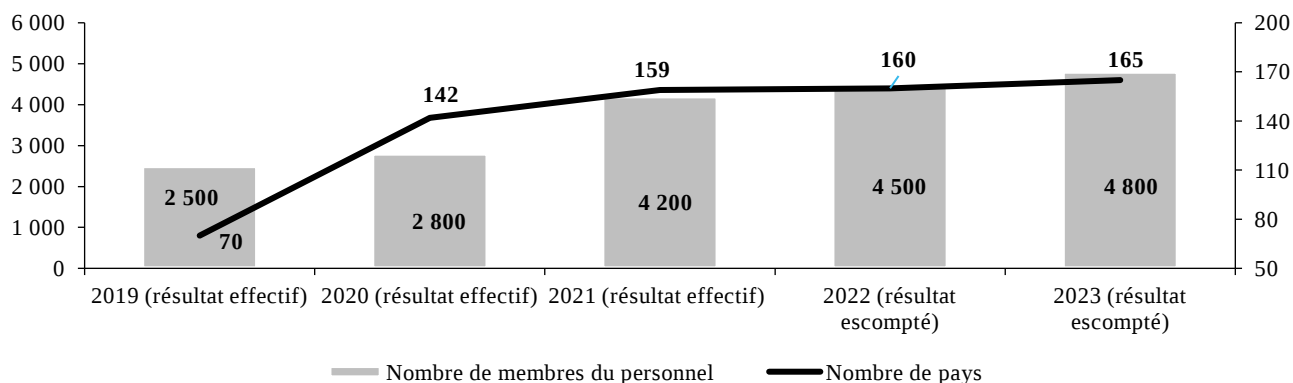
29G.40 Les enseignements tirés sont les suivants : il est nécessaire de revoir et d'améliorer les méthodes de travail pour s'adapter avec efficacité et souplesse à l'augmentation du nombre de clients. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on s'attachera à optimiser l'efficacité interne, notamment en coopérant à distance avec chaque client d'une manière qui tienne compte de ses besoins particuliers. Cela contribuera à maintenir la confiance des clients actuels et à en attirer de nouveaux.

29G.41 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.VI).

Figure 29G.VI

Mesure des résultats : nombre annuel de membres du personnel bénéficiant de services complets en matière de ressources humaines et de lieux où ces services sont assurés

(Nombre de membres du personnel et de pays)

**Produits**

29G.42 On trouvera dans le tableau 29G.5 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29G.5

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2021–2023, par catégorie et sous-catégorie*Catégorie et sous-catégorie***E. Activités d'appui**

Administration : examen de premier niveau du système (formel et informel) d'administration de la justice ; bulletins d'information sur diverses questions relatives aux ressources humaines, formation aux compétences et aux aptitudes spécialisées et techniques, programmes d'enseignement des langues et des techniques de communication et activités de perfectionnement proposés à 5 300 participants ; gestion de la performance ; coordination interinstitutions sur l'apprentissage à l'appui des entités des Nations Unies implantées à Nairobi ; administration d'examens ; campagnes de santé (y compris celles concernant la stratégie pour la santé mentale) ; recrutements (environ 300 recrutements de membres du personnel et 2 000 recrutements de consultants par an) ; classification de près de 300 postes dans les bureaux clients et publication d'avis de vacance ; conseils et avis d'experts sur les procédures de sélection du personnel et sur le recrutement de fonctionnaires et de non-fonctionnaires ; gestion de l'offre, y compris le personnel engagé en contrat-cadre ; réalisation d'une enquête annuelle auprès du personnel sur le coût de la vie, les loyers maximaux et les conditions d'emploi locales ; services concernant la paie et les prestations et avantages ; fourniture à tous les clients de conseils et d'avis d'experts sur les politiques de gestion des ressources humaines (notamment sur l'administration et l'application du Statut et du Règlement du personnel), les prestations et les avantages (y compris les services liés à la paie) ; administration du personnel, de l'intégration des nouveaux membres du personnel à la cessation de service, en passant par la gestion des contrats, des prestations et des avantages ; consultations médicales, conseils et programmes de sensibilisation (voyages, situations d'urgence et préparation, santé mentale, VIH/sida et soutien aux fonctionnaires pendant la grossesse et l'allaitement) ; services de soutien psychosocial.

**Sous-programme 3
Services d'appui****Objectif**

29G.43 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer le bon fonctionnement des bureaux clients, au meilleur coût et dans le respect de l'environnement, en ce qui concerne les activités suivantes : gestion des conférences et des installations, services relatifs aux relations avec le pays

hôte, gestion des biens, voyages et transports, courrier et valise diplomatique, activités commerciales et services d'achat, gestion des archives et des dossiers.

Stratégie

29G.44 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du programme, l'Office :

- a) privilégiera de plus en plus la fourniture de solutions durables et efficaces tout particulièrement axées sur la gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau et des eaux usées, notamment en assurant la mise en œuvre, le suivi et l'audit du système de gestion environnementale et en donnant des formations sur la durabilité environnementale et les bonnes pratiques de façon à mieux sensibiliser le personnel ;
- b) s'adaptera à l'évolution des besoins des clients en matière d'espace de travail en maximisant l'occupation des espaces de bureaux disponibles et en y optimisant les conditions de travail, y compris en les réaménageant, en consultation avec les entités clientes, et en révisant les normes relatives à ces espaces de façon à tenir compte des exigences opérationnelles de chaque locataire à mesure qu'il continue de mettre en place des stratégies de gestion souple de l'espace de travail ;
- c) aidera les clients à passer de l'archivage traditionnel à des solutions de classement plus efficaces et faisant davantage appel à la technologie ;
- d) élargira les solutions numériques proposées pour les transports en mettant en place une plateforme intégrée facilitant l'utilisation des ressources de transport et en assurant une répartition efficace entre les prestataires de services de transport internes et externes, et aidera, conseillera et formera régulièrement les utilisateurs finals des services de transport et le personnel des bureaux clients chargé d'autoriser ces services ;
- e) offrira avec efficacité des services de voyage directement auprès des clients, en particulier avant les grandes réunions qui ont été programmées, en détachant des fonctionnaires chargés des voyages dans les bureaux clients afin d'y établir un pôle voyages ;
- f) restera à l'écoute des entités clientes pour leur fournir des services d'achat adaptés à leurs besoins et s'attachera constamment à obtenir le meilleur rapport qualité-prix en tenant compte du coût du cycle de vie et du principe de la mise en concurrence internationale effective, laquelle sera renforcée par des activités d'information menées sur une large base géographique et par des coûts de transaction réduits au minimum ;
- g) continuera de tenir à jour son système de gestion environnementale, notamment en exécutant les activités d'audit externe préalables à la certification ISO 14001 :2015 puis les activités annuelles de surveillance postérieures à la certification, et en organisant des activités de formation et de sensibilisation.

29G.45 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) l'amélioration des infrastructures physiques, l'optimisation de l'utilisation de l'espace et le renforcement de la gestion de l'environnement à l'appui d'un environnement de travail durable, sûr et modulable ;
- b) la fourniture à tous les clients de services de gestion des relations avec le pays hôte efficaces et pratiques, y compris sous forme de services à distance propres à garantir la sécurité des clients et du personnel ;
- c) la mise à la disposition de tous les clients de solutions informatisées de transport efficaces et pratiques ;
- d) la mise à la disposition de tous les clients mondiaux de services d'achat en ligne efficaces et pratiques.

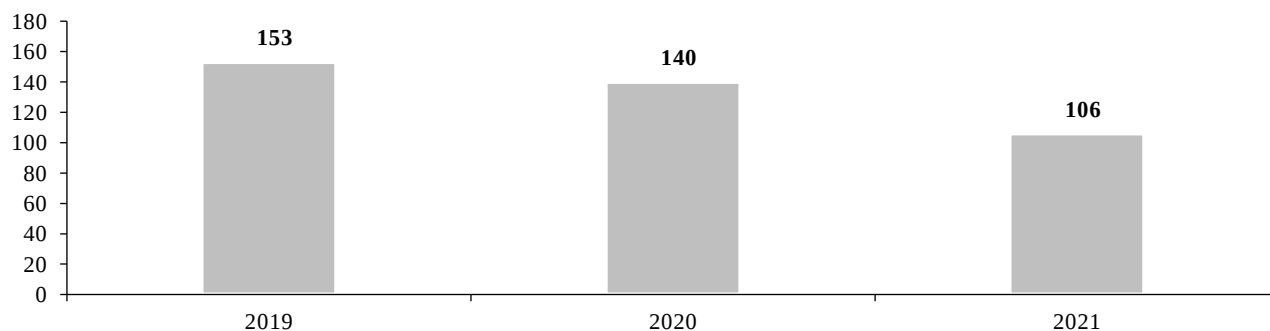
Exécution du programme en 2021

Renforcement des services d'achat fournis à des bureaux clients disséminés sur six continents

- 29G.46 Dans le cadre du sous-programme, l'Office a lancé plus de 150 appels d'offres visant à acquérir des biens et des services très divers à l'appui de bureaux clients situés sur six continents différents. Le nombre d'appels d'offres a été supérieur à celui enregistré en 2019 et 2020 étant donné que les bureaux clients ont peu à peu pris l'habitude de recourir à l'Office pour leurs services d'achat plutôt que de s'adresser à des entités ne relevant pas du Secrétariat, comme le Programme des Nations Unies pour le développement ou le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. L'Office a pu répondre à l'augmentation de la demande de services d'achat en restant à l'écoute des entités clientes pour leur proposer des services d'achat adaptés à leurs besoins, ce qui a contribué à réduire les délais de traitement des opérations d'achat.
- 29G.47 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.VII).

Figure 29G.VII
Mesure des résultats : délai moyen de traitement des offres

(Nombre de jours ouvrables)



Résultats escomptés pour 2023

Résultat 1 : gestion efficace des déchets d'équipements électriques et électroniques et des déchets de construction

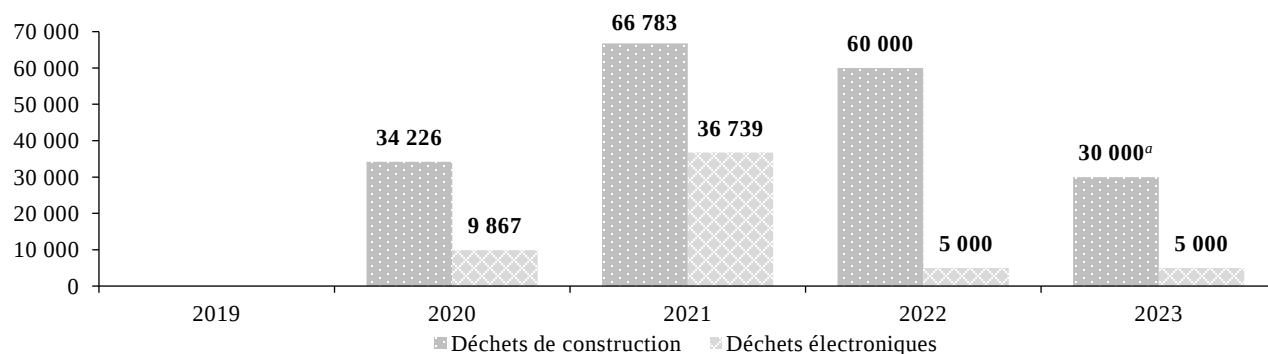
Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 29G.48 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué au recyclage de 66 783 kg de déchets de construction et de 36 739 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 50 000 kg de déchets de construction et 5 000 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques recyclés.
- 29G.49 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.VIII).

Figure 29G.VIII

Mesure des résultats : quantité annuelle de déchets de construction et de déchets d'équipements électriques et électroniques recyclés

(Kilogrammes)



^a Le volume des déchets de construction devrait baisser en 2023 car il y aura moins de travaux dans les locaux de l'ONU.

Résultat 2 : solution numérique intégrée de transport**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

29G.50 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à continuer d'offrir au personnel des moyens de transport sûrs et économiques pour se rendre au complexe pendant la pandémie, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, qui consistait à mettre à sa disposition des services de taxi et de navette plus aisément accessibles et plus commodes selon différentes modalités, notamment au moyen d'applications mobiles. La cible n'a pas été atteinte car il y a eu en 2021 moins de fonctionnaires physiquement présents dans le complexe que prévu, si bien qu'il a fallu reporter à 2022 le déploiement de la solution numérique intégrée de transport.

29G.51 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29G.6).

Tableau 29G.6

Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Le personnel a accès à des services de transport fragmentés : bus, taxis, voitures de location et services de navette en dehors des heures de travail	La pandémie de COVID-19 réduit les besoins du personnel en matière de transports et les déplacements officiels en 2020	Les clients bénéficient d'un accès ininterrompu à des services numériques de taxi pendant la pandémie de COVID-19	Les clients disposent de services de transport plus aisément accessibles, qu'ils peuvent réserver sur une plateforme intuitive	L'exploitation d'une plateforme efficace de services numériques de transport permet d'assurer durablement la satisfaction et la participation des clients
Un projet pilote de services numériques pour les taxis et les services de navette est lancé en 2019	Le déploiement des services numériques de taxi et de navette est reporté à 2021			

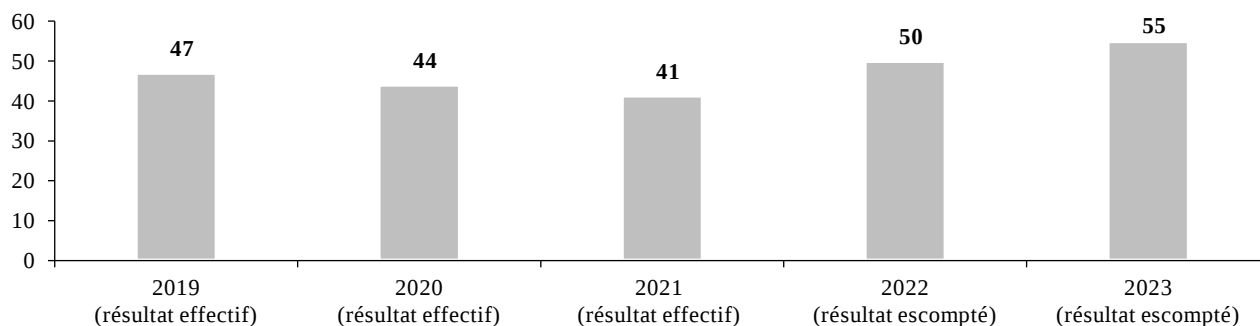
Résultat 3 : amélioration de la gestion des actifs corporels et du matériel**Projet de budget-programme pour 2023**

- 29G.52 Dans le cadre du sous-programme, l'Office assure des services de gestion des biens et reste chargé de procéder chaque année à la vérification physique du matériel et de mettre les données à jour dans Umoja (progiciel de gestion intégré) pour les bureaux sis à Nairobi, tandis que les clients demeurent responsables de cette vérification pour les bureaux hors siège. L'Office fournit aux clients des conseils et des services d'assurance qualité sur la procédure de vérification concernant les actifs corporels et le matériel de plus d'une centaine de sites dans le monde.

Enseignements tirés et changements prévus

- 29G.53 Les enseignements tirés sont les suivants : il est possible d'aider les clients à comprendre et à appliquer le cadre systématique applicable à la vérification périodique des actifs corporels, en particulier des biens attrayants et de grande valeur. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on mènera des activités ciblées de renforcement des capacités et de sensibilisation en vue de soutenir les clients en fonction de la façon dont ils se conforment au processus de vérification. On suivra les résultats des vérifications physiques pour chaque client, on analysera les résultats à l'aide de jeux de données détaillées et on recensera les domaines sur lesquels l'administration devrait continuer à se pencher. On organisera également des formations virtuelles à l'intention de clients géographiquement dispersés, de façon à renforcer plus efficacement leurs capacités et à améliorer la communication avec eux.
- 29G.54 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.IX).

Figure 29G.IX

Mesure des résultats : pourcentage annuel d'articles munis d'un numéro de série qui font l'objet d'une vérification physique**Produits**

- 29G.55 On trouvera dans le tableau 29G.7 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29G.7

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2021–2023, par catégorie et sous-catégorie*Catégorie et sous-catégorie***E. Activités d'appui**

Administration : gestion et entretien des terrains, locaux et bâtiments appartenant à l'ONU (566 000 mètres carrés), y compris des 8 bâtiments A à J à usage de bureaux, des 11 bâtiments M à X à usage de bureaux, des 8 nouveaux bâtiments à usage de bureaux, pour un total de 73 étages de bureaux, 14 salles de conférence, terrains et autres bâtiments et infrastructures ; gestion

des espaces de bureau, réagencement et réorganisation de la disposition des bureaux en fonction des besoins des services de l'ONU, des départements du Secrétariat et des bureaux des entités des Nations Unies présentes à Nairobi.

Logistique : réception et inspection ; délivrance de plus de 400 laissez-passer et de plus de 16 000 autorisations de voyage en moyenne, et organisation des voyages du personnel et des participants aux réunions ; traitement des privilèges et immunités de quelque 2 000 fonctionnaires de 53 entités des Nations Unies souscrivant aux services relatifs aux relations avec le pays hôte fournis par l'Office des Nations Unies à Nairobi pour le compte des autorités kényanes.

Achats : appui en matière de recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de services ; passation de 5 000 commandes de biens et de services par an.

Gestion des biens : conseils sur la vérification des stocks ayant ou non une valeur marchande, services d'entreposage et de cession.

Gestion des installations : gestion des locaux à usage de bureaux et du mobilier.

Transports : expédition de biens de l'Organisation, envois groupés pour les conférences, déménagement d'effets personnels et souscription des polices d'assurance correspondantes.

Services de courrier : services de courrier, de valise diplomatique, de distribution, d'enregistrement et d'archivage.

Sous-programme 4 Aspects opérationnels de l'informatique et des communications

Objectif

- 29G.56 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de faciliter l'exécution efficiente des programmes de fond des entités clientes au moyen de solutions technologiques novatrices et d'une offre de services et d'infrastructures technologiques sûrs, cohérents et résilients.

Stratégie

- 29G.57 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du programme, l'Office :
- mettra au point des solutions logicielles et matérielles en concertation avec les entités clientes, afin de veiller à ce que leurs objectifs et leurs besoins orientent les décisions concernant l'offre de services dans les domaines de l'informatique et des communications et la mise en œuvre des nouvelles technologies ;
 - établira et maintiendra des relations d'affaires avec les clients en mettant l'accent sur la gestion des besoins et des demandes des clients ;
 - élaborera des processus innovants permettant la mise à l'essai et l'adoption de nouvelles technologies et solutions et améliorera les processus existants, tout en favorisant l'accessibilité, la fiabilité, la cohérence et la durabilité de ces solutions.
- 29G.58 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- la mise en service de technologies nouvelles et novatrices selon des modalités agiles permet de répondre aux besoins des entités clientes ;
 - les clients sont mieux outillés pour prendre des décisions efficaces car ils ont accès à des services plus rapides et mieux adaptés ;
 - les programmes de fond des entités clientes sont exécutés plus efficacement.

Exécution du programme en 2021

Des solutions professionnelles optimisées pour une nouvelle façon de travailler

- 29G.59 Conformément au programme de réforme du Secrétaire général, l'Office s'est attaché, dans le cadre du sous-programme, à améliorer la rapidité et la réactivité de la prestation de services en conseillant les clients et en automatisant les processus de façon à offrir les services de soutien nécessaires et à faciliter l'adopter d'une nouvelle façon de travailler pendant la pandémie de COVID-19. En 2020, il a transféré sur la plateforme Unite Workspace tous les fichiers qui se trouvaient sur des unités locales, mettant ainsi en place un système hybride permettant au personnel d'accéder aux ressources dont il a besoin, où qu'il se trouve et quelle que soit l'heure.
- 29G.60 Parmi les nouveautés proposées aux clients en 2021, citons les services d'interprétation simultanée à distance pour les réunions, des applications de gestion automatisée des flux de travail dans le cloud, la migration des sites Web et la mise en place à titre expérimental d'une structure de répertoires unifiée qui facilite l'intégration transparente de tous les services informatiques et la distribution de logiciels. Dans le cadre du sous-programme, on a également amélioré les services de téléphonie par Internet, mis en place la gestion des postes de travail à distance de façon à aider les nouveaux clients et procédé à la migration de 95 % des données des applications existantes vers le cloud, l'hébergement étant assuré par le Centre de services mondial de l'ONU, à Valence (Espagne), ce qui a permis de réduire l'empreinte des applications sur site.
- 29G.61 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29G.8).

Tableau 29G.8
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)
Les clients ont accès à une plateforme de productivité et de collaboration dans le cloud, qui leur permet de migrer 50 % de leurs données institutionnelles vers une plateforme cloud	Le PNUE et ONU-Habitat accèdent à l'intégralité de leurs données institutionnelles via une solution dans le cloud. Les autres clients accèdent à 75 % de leurs données institutionnelles via une telle solution Les clients bénéficient d'une assistance grâce à la gestion des postes de travail à distance, ce qui leur permet d'accéder aux ressources dont ils ont besoin, où qu'ils se trouvent et quelle que soit l'heure	Les clients accèdent à 100 % de leurs données institutionnelles et à 95 % de leurs données anciennes via une solution dans le cloud Les clients ont recours à des services d'interprétation simultanée à distance pour les réunions L'expérience des clients est améliorée grâce à l'intégration transparente de tous les services informatiques, moyennant la mise en place à titre expérimental de structures de répertoires unifiées, de processus d'information et de services technologiques et le passage à des solutions de type cloud pour les applications et les sites Web

Résultats escomptés pour 2023

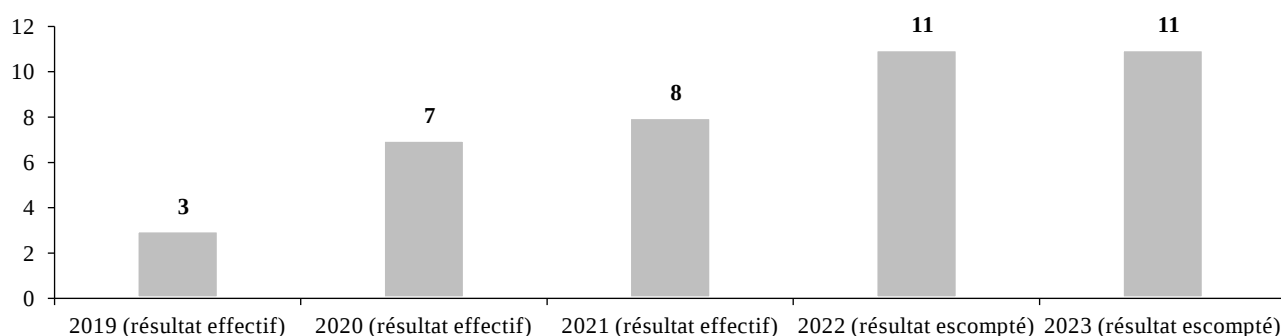
Résultat 1 : augmentation du nombre de solutions innovantes

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 29G.62 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à mettre huit nouvelles solutions innovantes à la disposition des clients, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir sept solutions.
- 29G.63 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.X).

Figure 29G.X

Mesure des résultats : nombre de solutions innovantes mises à la disposition des entités clientes (résultat cumulatif)



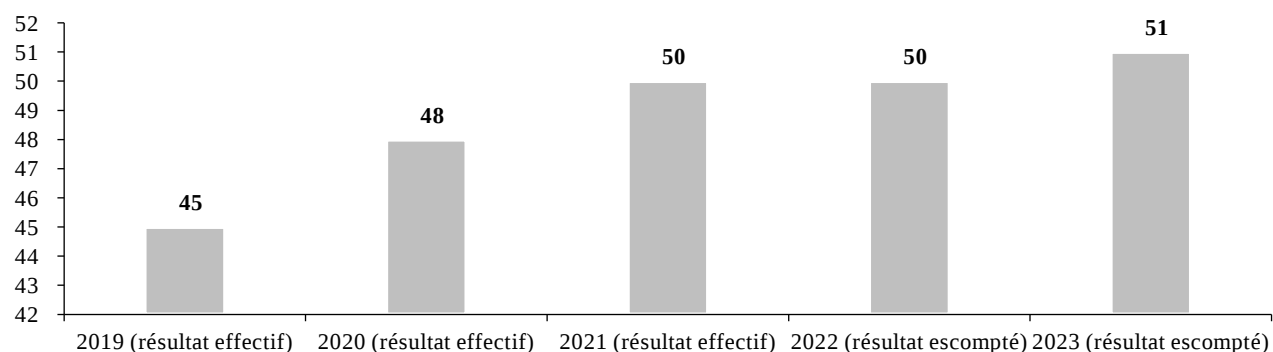
Résultat 2 : accès par un plus grand nombre de clients aux services informatiques et aux services de communication

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 29G.64 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 50 entités des Nations Unies aient accès aux services informatiques et aux services de communication fournis par le sous-programme, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 49 entités.
- 29G.65 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29G.XI).

Figure 29G.XI

Mesure des résultats : nombre d'entités des Nations Unies ayant accès aux services informatiques et aux services de communication fournis par le sous-programme (résultat cumulatif)



Résultat 3 : expérience intuitive et disponibilité des services garantie pour les clients**Projet de budget-programme pour 2023**

- 29G.66 Dans le cadre du sous-programme, l'Office utilise la plateforme de gestion de la relation client mise à sa disposition par le Bureau de l'informatique et des communications. Celle-ci reposait sur des formulaires propres au lieu d'affectation, ce qui entraînait une augmentation de la fragmentation et aboutissait à un modèle de prestation de services à plusieurs niveaux dans lequel les demandes remontaient vers tel ou tel service selon une structure prédéfinie, avec pour résultats une certaine inefficacité.

Enseignements tirés et changements prévus

- 29G.67 Les enseignements tirés sont les suivants : on a constaté que davantage de clients demandaient la mise en place d'une assistance à distance par défaut, qui leur permette de recevoir un appui et des services de même qualité quel que soit l'endroit où ils se trouvent.
- 29G.68 Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, l'Office réorganisera, en collaboration avec le Bureau de l'informatique et des communications du Siège de l'ONU, la fourniture de solutions de gestion de la relation client afin d'offrir un ensemble de services informatiques et de services de communication essentiels, notamment une série de services complets, normalisés et financièrement avantageux répondant à tous les besoins en matière de gestion des conférences.
- 29G.69 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29G.9).

Tableau 29G.9

Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Les clients disposent d'un logiciel de gestion de la relation client qui les aide à créer des demandes d'assistance, à en assurer le suivi et à créer des rapports	Dans le logiciel de gestion de la relation client, les clients saisissent les données voulues dans des formulaires numériques, ce qui donne lieu à des rapports produits de manière fragmentée	Les clients ont accès à des formulaires numériques et à des applications de flux de travail supplémentaires qui permettent de produire des rapports succincts à partir des données saisies Les résultats d'une enquête menée auprès des clients sur l'efficacité du catalogue servent à sélectionner un nouveau logiciel de gestion de la relation client	Les besoins des clients sont pleinement pris en compte dans un catalogue à l'échelle du Secrétariat prêt à être intégré transféré dans un nouveau logiciel de gestion de la relation client	La mise en service d'une plateforme unifiée de gestion de la relation client permet d'accroître la souplesse opérationnelle, l'innovation et la sécurité pour les clients

Produits

29G.70 On trouvera dans le tableau 29G.10 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29G.10

Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2021–2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Informatique et communications : sécurisation des systèmes et des données informatiques pour 2 600 utilisateurs finals ; politiques, procédures et formation relatives à la sécurité de l'information ; services de connexion ; services d'hébergement ; services de téléphonie, de visioconférence et d'échange de données ; exploitation et entretien des applications existantes et nouvelles dans un environnement sécurisé ; appui technique aux utilisateurs finals ; maintenance de 3 000 articles informatiques ; campagnes d'information sur les services offerts par le Service de l'informatique et des communications.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023

Vue d'ensemble

29G.71 On trouvera dans les tableaux 29G.11 à 29G.13 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 29G.11

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements					2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	10 299,9	10 846,4	–	–	–	–	–	10 846,4
Autres dépenses de personnel	263,8	391,8	–	–	–	–	–	391,8
Consultants	25,0	–	–	–	–	–	–	–
Services contractuels	470,7	475,6	–	–	–	–	–	475,6
Frais généraux de fonctionnement	4 139,2	4 841,2	–	–	(65,6)	(65,6)	(1,4)	4 775,6
Fournitures et accessoires	36,4	84,5	–	–	(19,9)	(19,9)	(23,6)	64,6
Mobilier et matériel	541,9	17,7	–	–	–	–	–	17,7
Aménagement des locaux	161,1	–	–	–	85,5	85,5	–	85,5
Subventions et contributions	765,6	2 088,5	(2 088,5)	–	–	(2 088,5)	(100,0)	–
Total	16 703,6	18 745,7	(2 088,5)	–	–	(2 088,5)	(11,1)	16 657,2

^a Les montants présentés dans ce tableau et dans les suivants ne sont pas définitifs et peuvent faire l'objet d'ajustements qui pourraient entraîner des différences mineures entre les informations figurant dans le présent rapport et les états financiers qui seront publiés d'ici au 31 mars 2022.

Tableau 29G.12

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2023

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2022	112	1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 9 P-4, 17 P-3, 7 P-2/1, 1 AN et 66 AL
Changements relatifs aux postes	–	
Effectif proposé pour 2023	112	1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 9 P-4, 17 P-3, 7 P-2/1, 1 AN et 66 AL

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national.

Tableau 29G.13

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2022	Changements				Effectif proposé pour 2023
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	—	—	—	—	1
D-1	4	—	—	—	—	4
P-5	7	—	—	—	—	7
P-4	9	—	—	—	—	9
P-3	17	—	—	—	—	17
P-2/1	7	—	—	—	—	7
Total partiel	45	—	—	—	—	45
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
AN	1	—	—	—	—	1
AL	66	—	—	—	—	66
Total partiel	67	—	—	—	—	67
Total	112	—	—	—	—	112

29G.72 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 29G.14 et 29G.16 et dans la figure 29G.XII.

29G.73 Comme le montrent les tableaux 29G.14 1) and 29G.15 1), les ressources proposées pour 2023 s'élèvent globalement à 16 657 200 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 2 088 500 dollars (11,1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2022. La variation découle d'ajustements techniques. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 29G.14

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	10 299,9	10 846,4	—	—	—	—	—	—	10 846,4
A. Direction exécutive et administration	808,8	918,5	—	—	—	—	—	—	918,5

Titre VIII Services communs d'appui

Objet de dépense	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
B. Programme de travail									
1. Planification des programmes, finances et budget	3 086,7	3 151,2	—	—	—	—	—	—	3 151,2
2. Gestion des ressources humaines	2 252,3	2 805,6	—	—	—	—	—	—	2 805,6
3. Services d'appui	8 749,4	10 134,6	(2 088,5)	—	—	(2 088,5)	(20,6)		8 046,1
4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	1 806,5	1 735,8	—	—	—	—	—	—	1 735,8
Total partiel (B)	15 894,8	17 827,2	(2 088,5)	—	—	(2 088,5)	(11,7)		15 738,7
Total partiel (1)	16 703,6	18 745,7	(2 088,5)	—	—	(2 088,5)	(11,1)		16 657,2

2) Ressources extrabudgétaires

Composante/sous-programme	2021 (dépenses effectives)	2022 (estimation)	Variation	Pourcentage	2023 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	155,2	202,7	—	—	202,7
B. Programme de travail					
1. Planification des programmes, finances et budget	4 011,5	5 499,1	—	—	5 499,1
2. Gestion des ressources humaines	3 622,5	5 091,7	—	—	5 091,7
3. Services d'appui	5 918,4	8 435,8	—	—	8 435,8
4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	3 657,1	4 022,8	—	—	4 022,8
Total partiel (B)	17 209,5	23 049,4	—	—	23 049,4
Total partiel (2)	17 364,7	23 252,1	—	—	23 252,1
Total	34 068,2	41 997,8	(2 088,5)	(5,0)	39 909,3

Tableau 29G.15

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2023, par source de financement, composante et sous-programme

(Nombre de postes)

1) Budget ordinaire

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2022	Changements				Effectif proposé pour 2023
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
A. Direction exécutive et administration	3	—	—	—	—	3

Chapitre 29G Administration (Nairobi)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2022	Changements				Effectif proposé pour 2023
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
B. Programme de travail						
1. Planification des programmes, finances et budget	31	—	—	—	—	31
2. Gestion des ressources humaines	23	—	—	—	—	23
3. Services d'appui	43	—	—	—	—	43
4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	12	—	—	—	—	12
Total partiel (B)	109	—	—	—	—	109
Total partiel (1)	112	—	—	—	—	112

2) Ressources extrabudgétaires

Composante/sous-programme	2022 (estimation)	Variation	2023 (prévisions)
B. Direction exécutive et administration	3	—	3
C. Programme de travail			
1. Planification des programmes, finances et budget	80	—	80
2. Gestion des ressources humaines	61	—	61
3. Services d'appui	75	—	75
4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	29	—	29
Total partiel (C)	245	—	245
Total partiel (2)	248	—	248
Total	360	—	360

Tableau 29G.16

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

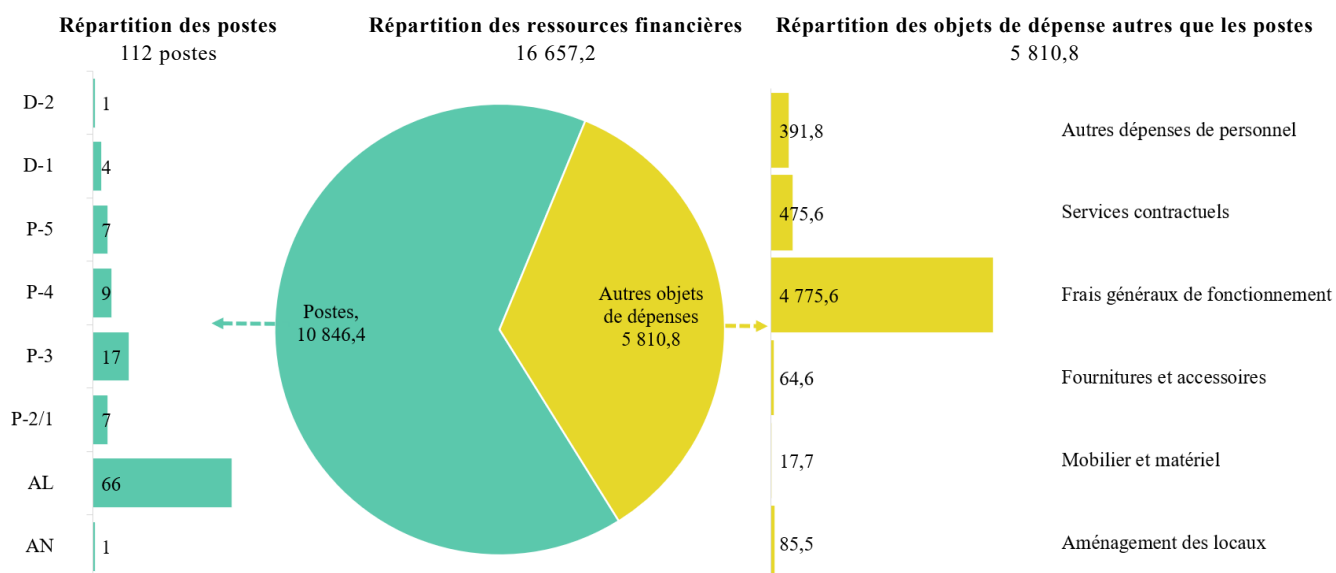
	Changements							2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats modifiés	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	10 299,9	10 846,4	—	—	—	—	—	10 846,4
Autres objets de dépense	6 403,7	7 899,3	(2 088,5)	—	—	(2 088,5)	(26,4)	5 810,8
Total	16 703,6	18 745,7	(2 088,5)	—	—	(2 088,5)	(11,1)	16 657,2

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats modifiés	Autres changements	Total		Pourcentage
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		45	—	—	—	—	—	45
Agents des services généraux et des catégories apparentées		67	—	—	—	—	—	67
Total		112	—	—	—	—	—	112

Figure 29G.XII

Répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme****Récapitulatif des changements relatifs aux ressources****Ajustements techniques**

29G.74 Comme le montre le tableau 29G.14 1), les changements entraînent une augmentation nette de 2 088 500 dollars, qui s'explique comme suit :

Sous-programme 3 (Services d'appui). La diminution au titre des autres objets de dépense s'explique par le non-renouvellement de crédits approuvés en 2022 par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/246 pour couvrir les coûts de gestion des grands projets de construction suivants : a) le remplacement des bâtiments A à J de l'Office (1 163 300 dollars) ; b) les travaux visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office (925 200 dollars). Les besoins en ressources qui subsistent à ce titre en 2023 seront

présentés plus tard dans l'année dans les rapports sur l'état d'avancement des projets en question.

Ressources extrabudgétaires

- 29G.75 Comme le montrent les tableaux 29G.14 2) et 29G.15 2), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires en espèces et en nature, qui lui servent à exécuter ses mandats, en complément des ressources du budget ordinaire. En 2023, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 23 252 100 dollars, ce qui permettra de financer 248 postes, comme indiqué dans le tableau 29G.15 2). Ces ressources serviront principalement à financer diverses activités liées à l'appui administratif, aux opérations commerciales et aux services communs fournis au PNUE, ONU-Habitat et au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ainsi qu'aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi. Les ressources extrabudgétaires représentent 58,3 % des ressources totales du programme.
- 29G.76 D'une valeur estimée à 11 375 200 dollars, les contributions en nature prennent la forme de 56,73 hectares mis à la disposition de l'Office par les autorités kényanes.
- 29G.77 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle de la Directrice générale de l'Office, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

Direction exécutive et administration

- 29G.78 Le Directeur de l'administration dirige, supervise et gère l'ensemble des services administratifs et des services d'appui connexes que l'Office fournit à ses organisations clientes.
- 29G.79 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, l'Office continue d'incorporer des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités et a élargi ses initiatives de gestion des déchets et de recyclage.
- 29G.80 On trouvera dans le tableau 29G.17 des informations sur le respect des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion. Si ces directives n'ont pas été bien respectées en 2021, c'est notamment parce que des restrictions aux déplacements ont été tantôt imposées tantôt levées du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné des changements de dernière minute dans les voyages. L'Office s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de respecter les directives relatives aux délais d'achat des billets.

Tableau 29G.17
Respect des délais
(En pourcentage)

	2019 (taux effectif)	2020 (taux effectif)	2021 (taux effectif)	2022 (taux prévu)	2023 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	33	47	61	100	100

- 29G.81 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 918 500 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29G.18 et dans la figure 29G.XIII.

Tableau 29G.18

Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

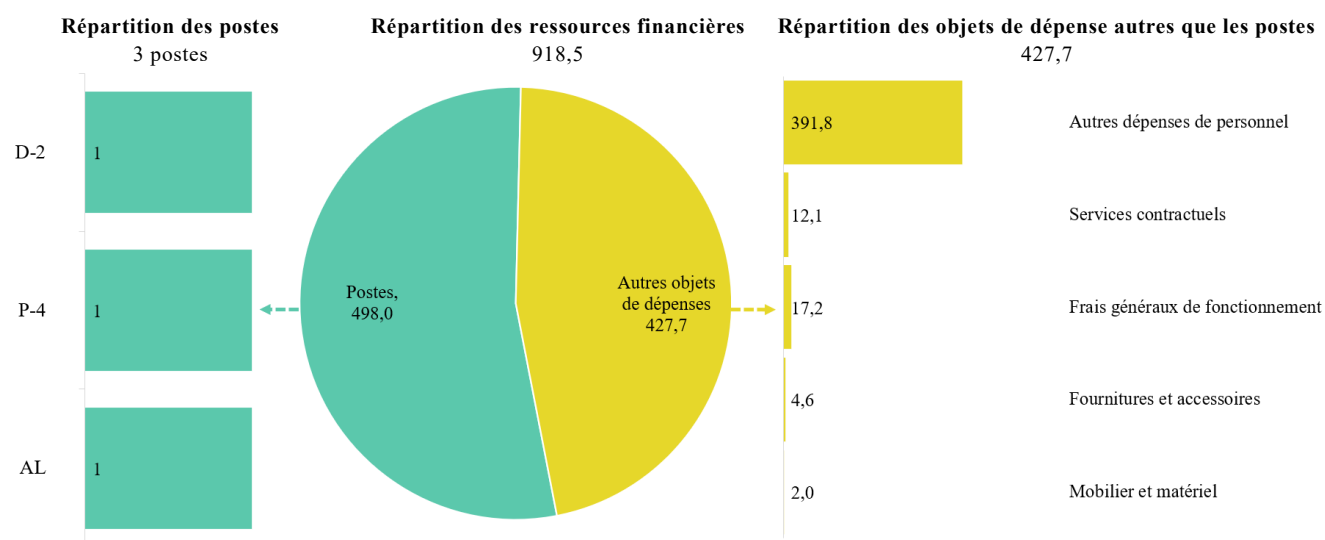
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Poste	515,0	490,8	—	—	—	—	—	—	490,8
Autres objets de dépense	293,8	427,7	—	—	—	—	—	—	427,7
Total	808,8	918,5	—	—	—	—	—	—	918,5
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		2	—	—	—	—	—	—	2
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	—	—	—	—	—	—	1
Total		3	—	—	—	—	—	—	3

Figure 29G.XIII

Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Ressources extrabudgétaires**

29G.82 Le montant des ressources extrabudgétaires nécessaires à la composante Direction exécutive et administration devrait s'élever à 202 700 dollars, ce qui permettra de financer trois postes d'agent(e) local(e) et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer des activités de coordination transversales liées à l'appui administratif, aux opérations commerciales et aux services communs fournis au PNUE, à ONU-Habitat et au système des coordonnatrices et

coordonnateurs résidents, ainsi que l'administration des services communs fournis aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

Programme de travail

Sous-programme 1

Planification des programmes, finances et budget

29G.83 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 3 151 200 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29G.19 et dans la figure 29G.XIV.

Tableau 29G.19

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

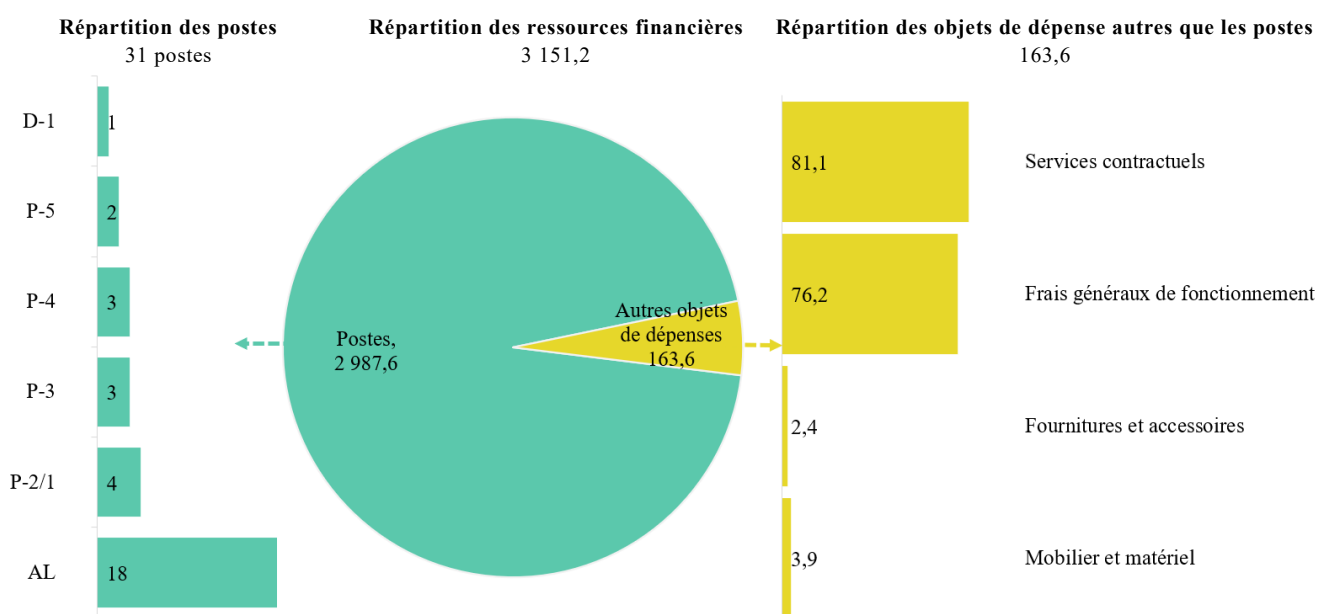
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Poste	2 971,5	2 987,6	—	—	—	—	—	—	2 987,6
Autres objets de dépense	115,2	163,6	—	—	—	—	—	—	163,6
Total	3 086,7	3 151,2	—	—	—	—	—	—	3 151,2
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
Agents des services généraux et des catégories apparentées		13	—	—	—	—	—	—	13
Total		18	—	—	—	—	—	—	18

Figure 29G.XIV

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Ressources extrabudgétaires**

29G.84 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 5 499 100 dollars, ce qui permettra de financer 80 postes (2 P-4, 3 P-3 et 75 AL) et les objets de dépense autres que les postes. Les ressources serviront à financer les services de gestion financière et de contrôle interne concernant les ressources financières de l'Office et de ses clients, ainsi que l'administration financière des services communs fournis aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

**Sous-programme 2
Gestion des ressources humaines**

29G.85 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 2 805 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29G.20 et dans la figure 29G.XV.

Tableau 29G.20

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

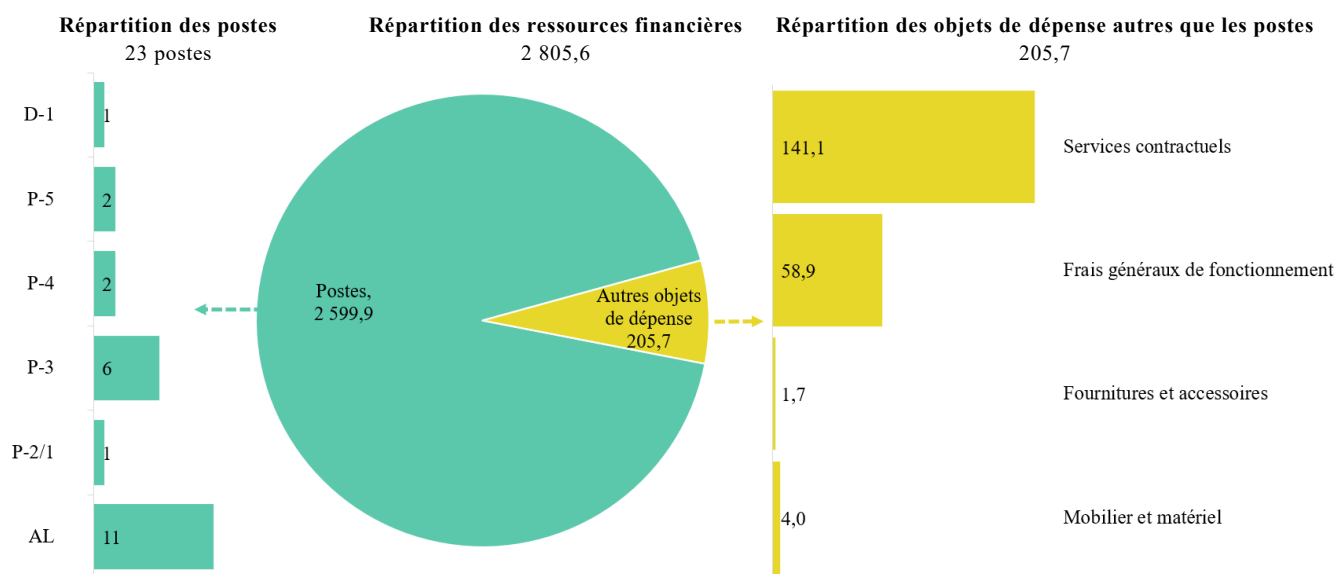
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements					2023 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Poste	9	2 599,9	—	—	—	—	—	—	2 599,9

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Autres objets de dépense	194,3	205,7	—	—	—	—	—	—	205,7
Total	2 252,2	2 805,6	—	—	—	—	—	—	2 805,6
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	—	—	—	—	—	—	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		11	—	—	—	—	—	—	11
Total		23	—	—	—	—	—	—	23

Figure 29G.XV

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Ressources extrabudgétaires**

29G.86 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 5 091 700 dollars, ce qui permettra de financer 61 postes (1 P-4, 1 P-3, 52 AL et 7 AN) et les objets de dépense autres que les postes. Les ressources serviront à financer les services de gestion des ressources humaines (recrutement, administration du personnel et administration des prestations) pour les principaux clients de l'Office et d'autres services communs (services médicaux, formation du personnel et programme d'enseignement des langues) pour les organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

Sous-programme 3 Services d'appui

29G.87 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 8 046 100 dollars et font apparaître une diminution de 2 088 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022, qui s'explique par le non-renouvellement des crédits approuvés en 2022 par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/246 pour couvrir les coûts de gestion des grands projets de construction, comme expliqué au paragraphe 29G.74. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29G.21 et dans la figure 29G.XVI.

Tableau 29G.21

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

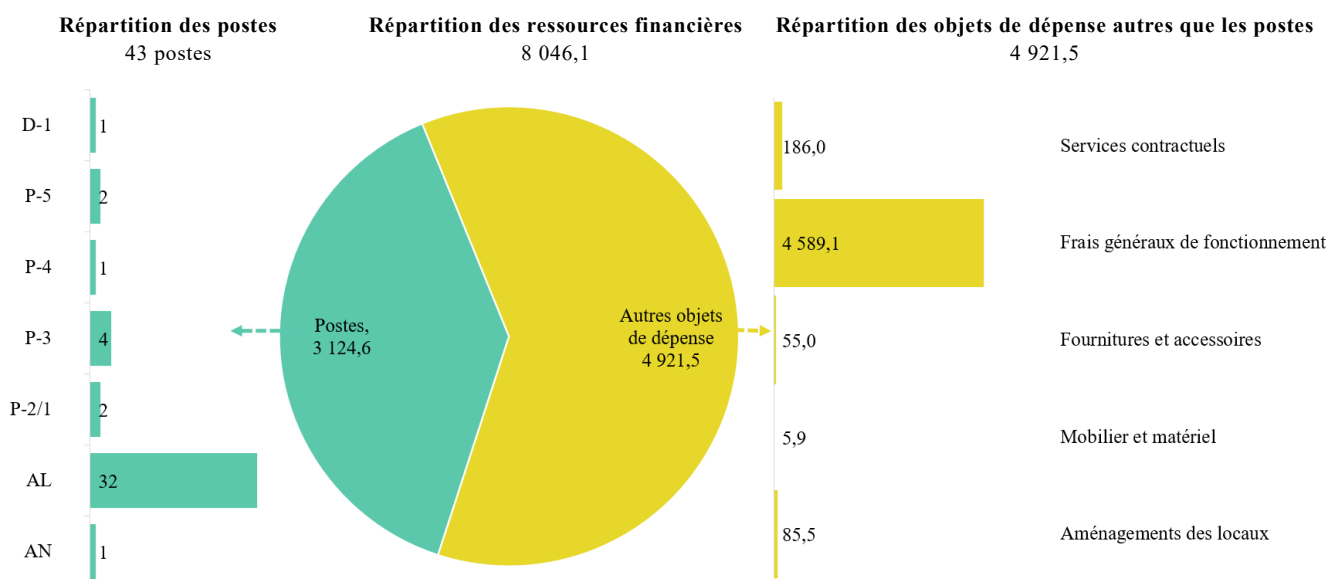
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	3 028,9	3 124,6	—	—	—	—	—	—	3 124,6
Autres objets de dépense	5 720,4	7 010,0	(2 088,5)	—	—	(2 088,5)	(29,8)		4 921,5
Total	8 749,3	10 134,6	(2 088,5)	—	—	(2 088,5)	(20,6)		8 046,1
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		10	—	—	—	—	—		10
Agents des services généraux et des catégories apparentées		33	—	—	—	—	—		33
Total		43	—	—	—	—	—		43

Figure 29G.XVI

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

**Ressources extrabudgétaires**

29G.88 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 8 435 800 dollars, ce qui permettra de financer 75 postes (3 P-3, 71 AL et 1 AN) et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer les services d'appui (gestion de la chaîne d'approvisionnement, achats et gestion des biens immobiliers) fournis aux principaux clients de l'Office, ainsi que divers services communs (gestion des installations, services de transport et services liés au pays hôte, notamment) pour les organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

Sous-programme 4**Aspects opérationnels de l'informatique et des communications**

29G.89 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 1 735 800 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29G.22 et dans la figure 29G.XVII.

Tableau 29G.22

Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

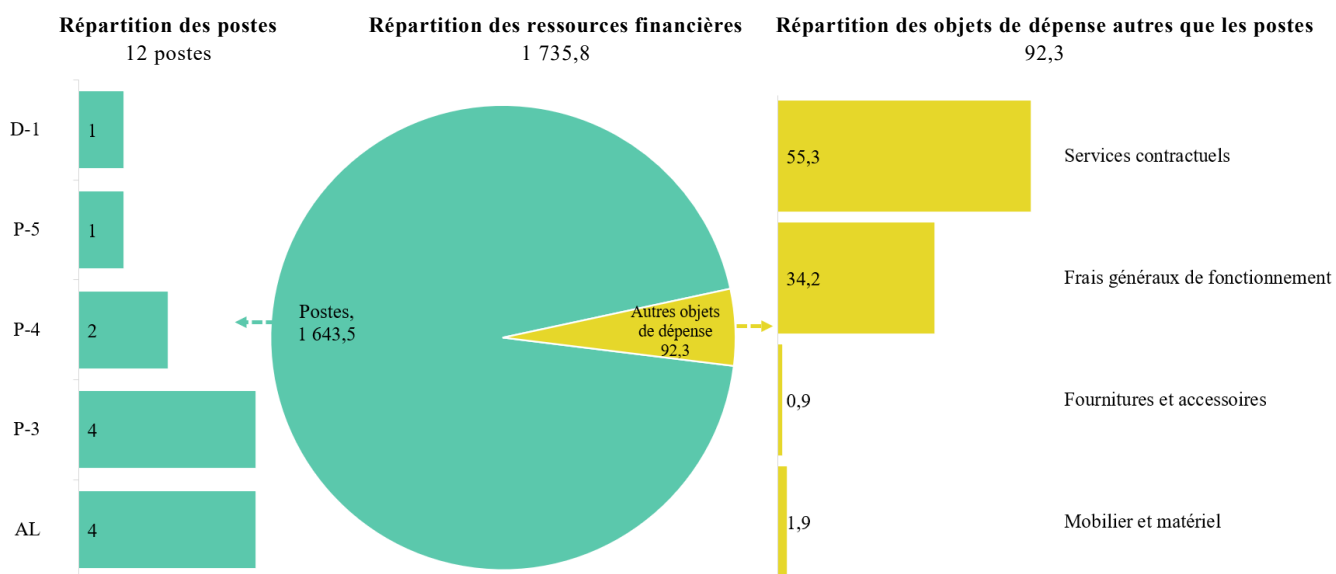
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 726,6	1 643,5	—	—	—	—	—	—	1 643,5

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Autres objets de dépense	79,9	92,3	—	—	—	—	—	—	92,3
Total	1 806,5	1 735,8	—	—	—	—	—	—	1 735,8
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	—	—	—	—	—	—	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	—	—	—	—	—	—	4
Total		12	—	—	—	—	—	—	12

Figure 29G.XVII

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

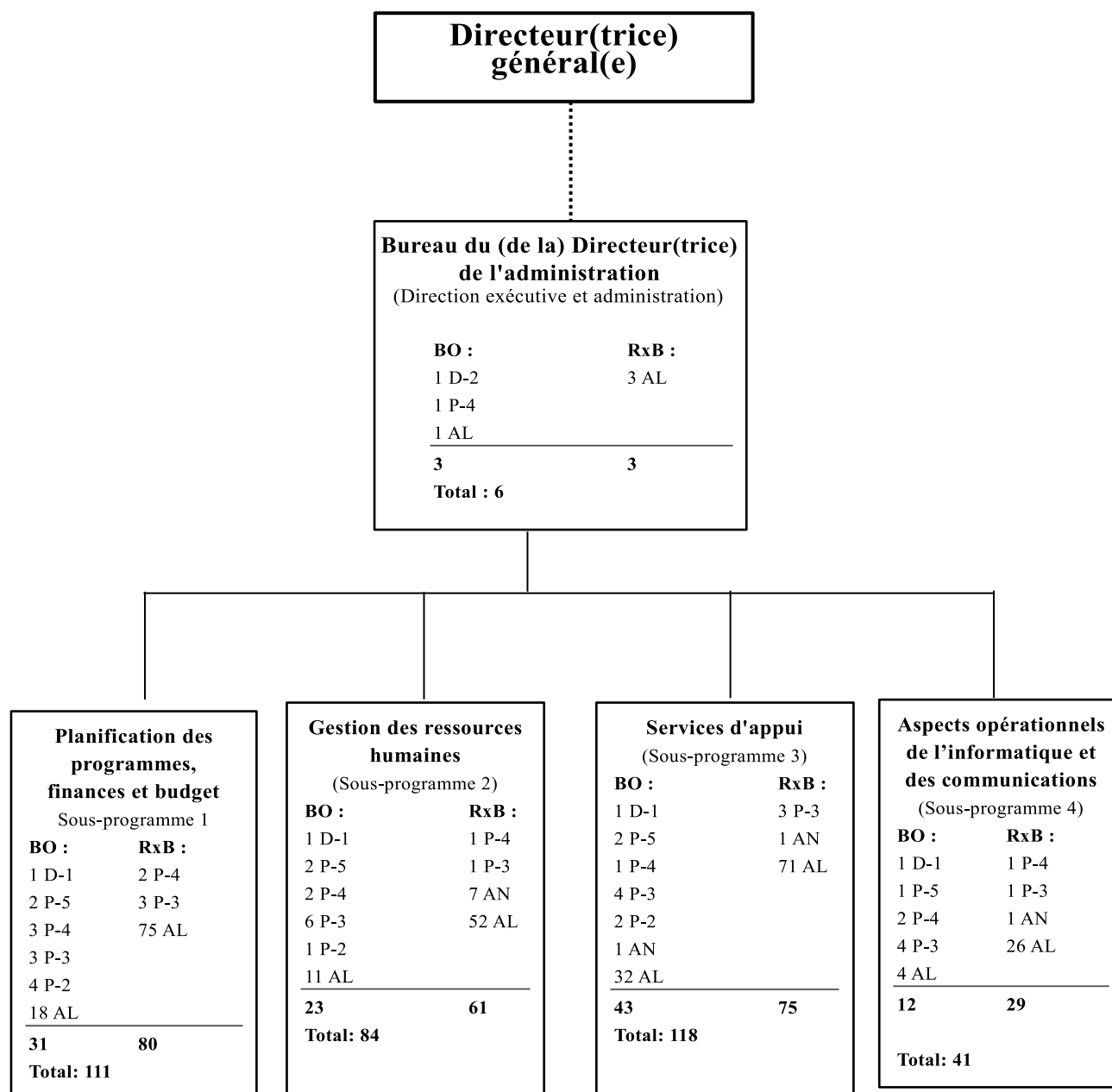
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Ressources extrabudgétaires**

29G.90 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 4 022 800 dollars, ce qui permettra de financer 29 postes (1 P-4, 1 P-3, 26 AL et 1 AN) et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer diverses activités liées à l'informatique et aux communications (solutions technologiques et d'infrastructure informatique) pour les organismes, fonds et programmes des Nations Unies implantés à Nairobi.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2023



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; RxB = ressources extrabudgétaires.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

[A/76/7](#)

Le Comité consultatif rappelle qu'il estime que l'Assemblée générale devrait disposer d'informations complètes et plus transparentes sur les services fournis aux différentes entités, les ressources nécessaires pour assurer la prestation de ces services et les différentes modalités de financement et de recouvrement des coûts, ainsi que sur la comptabilisation des recettes et des dépenses correspondantes par source de financement (par. VIII.147).

Le Comité consultatif réaffirme une fois de plus que le recouvrement des coûts devrait être appliqué de manière harmonisée et compte que le Secrétaire général rendra compte, dans son prochain projet de budget, des progrès accomplis dans la mise au point d'une méthode commune de calcul des coûts (par. 148).

On trouvera dans le présent document des informations supplémentaires sur la source et l'utilisation des fonds extrabudgétaires.

On trouvera des informations détaillées à ce sujet dans l'avant-propos et dans l'introduction du projet de budget-programme pour 2023.
